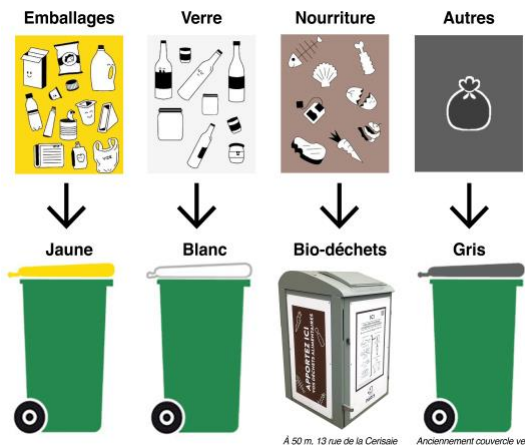




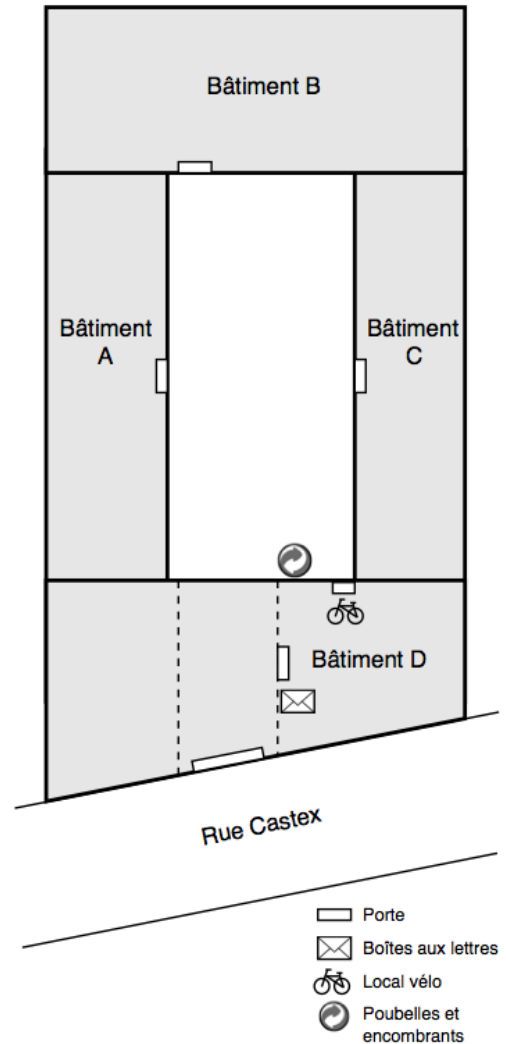
Bienvenue au 1 rue Castex

Quelques conseils pour votre emménagement :

- **Véhicule** : si vous souhaitez entrer dans la cour, contactez le Conseil Syndical pour ouvrir le cadenas du portail rouge sur rue (dimensions max : hauteur 2,25 m x largeur 1,90 m).
- **Murs, escalier** : merci de ne pas abimer les murs durant votre emménagement et de passer un coup de balai sur vos traces.
- **Cartons** : vous pouvez jeter vos cartons, pliés, dans le bac recyclable ou contre le bac s'ils n'y tiennent pas pliés.
- **Encombrants** : déposez-les sur le trottoir après avoir contacté le service des encombrants au **3975** ou sur <http://encombrants.paris.fr> afin qu'ils viennent gratuitement les chercher. Vous éviterez ainsi à vos voisins de s'occuper de faire évacuer vos déchets. :-)



- **Poubelles** : merci de respecter les consignes de tri de chaque bac, sinon la poubelle sera refusée par le service d'enlèvement et ne sera pas recyclée. Le bac à bio-déchets est situé en dehors de la copropriété, à 50 m, rue de la cerisaie.



En suivant ces conseils vos futurs voisins apprécieront que vous respectiez leur cadre de vie, qu'ils s'efforcent d'entretenir et maintenir propre depuis des années, et vous accueilleront d'autant mieux.

Mise à jour : juin 2026



Contacts :

- **Gardien** : il n'y a pas de gardien au 1 rue Castex. Merci de laisser vos coordonnées en écrivant au Conseil Syndical.
- **Le Conseil Syndical** : il est constitué de copropriétaires bénévoles habitant l'immeuble, se réunissant tous les deux mois environ pour organiser la prise en charge des problèmes signalés par les habitants de la copropriété, contrôler leur résolution et préparer l'Assemblée Générale annuelle. Le site <http://1rueCastex.troude.com> publie tous les deux mois l'actualité de la copropriété dans les compte-rendus du Conseil Syndical.
- **Le Syndic** : professionnel de la gestion immobilière, le syndic est le représentant légal de l'ensemble des copropriétaires, nommé par l'Assemblée Générale annuelle. Il doit rendre compte de sa gestion à l'Assemblée au moins une fois par an. Notre Syndic est le Cabinet Craunot S.A.
- **Vos voisins** : ils pourront vous orienter et compléter ce livret d'accueil.

Étiquettes :

- **Boîtes aux lettres** : remplissez la page <http://1ruecastex.troude.com/etiquette> pour obtenir gratuitement une étiquette de boîte aux lettres et figurer sur le tableau d'affichage (vous éviterez des difficultés de distribution de courrier avec La Poste)
- **Interphone** : si vous emménagez au bâtiment A ou D, demandez également une étiquette auprès du Conseil Syndical.

Clefs :

Outre les clefs de votre appartement, de votre boîte aux lettres, de votre éventuelle cave, vous aurez peut-être besoin des clefs suivantes :

- Badge interphone supplémentaire (pour le bâtiment A ou D) : voyez avec le syndic.
- Clef du local vélo (accès par la cour derrière l'espace poubelle).
- Clef d'accès aux caves (si vous possédez une cave).

Pour la duplication de clefs, la petite boutique au 12/14 rue St Antoine au bout de la rue Castex fait un travail rapide et soigné.

Téléphone, TV, Internet :

- **Télévision** : il n'y a pas d'antenne TV collective dans l'immeuble. Vous pouvez utiliser soit une antenne TNT individuelle soit l'offre télévision d'un opérateur Internet (ex: Orange, Free, Bouygues...).
- **Téléphonie mobile** : le meilleur débit est ici fourni par Free Mobile dont les antennes sont installées sur l'immeuble du 2 rue Castex.
- **Internet** : la fibre optique est disponible dans la copropriété (Orange, Free, Bouygues...). Attention : si le technicien a besoin d'accéder au "point de mutualisation", situé dans les caves du bâtiment D, il faut prendre RV avec le Conseil Syndical pour y accéder.

Caves :

- Accès au pied des escaliers des bât. B et D.
- Pas de prise de courant dans les caves.
- Merci de ne pas laisser d'objets dans les parties communes des caves, et de bien éteindre en sortant.

Vous voulez faire des travaux ?

Il n'y a pas de prises de courant dans les parties communes. Pour localiser compteurs, robinet d'arrêt d'eau par bâtiment, contactez le Conseil Syndical.

Urgences :

Commissariat central de Paris-Centre
1 rue Gabriel-Vicaire 75003 Paris
Tel : 34 30
ciat-centre-bdep@interieur.gouv.fr

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

112 Toutes urgences

Retrouvons-nous !

Chaque année nous organisons un apéritif entre voisins dans la cour, au mois de juin. C'est l'occasion de faire connaissance. Nous espérons vous y retrouver !

En attendant, merci de pour nous laisser vos coordonnées email et mobile en cliquant sur ce lien : <https://1ruecastex.troude.com/ecrire/>

Merci de votre attention.

Le Conseil Syndical